



Commission Départementale de Gestion des Compétitions Seniors

PV.N° 9

Réunion du 23/10/2018 2018 à 10 h 00

ASSISTENT : Messieurs Gérard GONZALEZ ; Christophe BALLOT (Agent de développement) Andrée BRESSOLLES, Georges GOIZE, MELET Florence

« **Sous réserve de validation par le Comité Directeur** »

1 – Forfait

L'équipe du club de MIREPOIX (551240) a déclaré le deuxième forfait pour la rencontre

Mirepoix 3 / Vernajoul 2 comptant pour le championnat D4, date 20/10/2018

Amende de 100 € (Annexe 5)

A porter au débit du club de Mirepoix (551240)

1 – Non transmission du résultat FMI

L'équipe du club Pays d'Olmes (548935) : 30€ Amende (Annexe 5)

D4 : Pays d'olmes2 / As Plantaurel. (21/10/2018 à 15H)

Non transmission du résultat le dimanche soir (20H)

A porter au débit du club de Pays d'Olmes (548935)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Par le secrétaire général, G.GONZALEZ

